

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 04 juillet 2024

n° 128-24 C

Objet : RS - Fonds de concours en faveur des communes rurales - Attribution d'aide pour les travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment communal (mairie, bibliothèque, logements) à Ecole-en-Bauges

- date de convocation le 28 juin 2024
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi quatre juillet à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Bellecombe-en-Bauges, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 44

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Vincent Miquet
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	
Chambéry	Marie Bénévise - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Micheline Myard-Dalmais - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Philippe Vuillermet
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fresso
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Frédéric Bret
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	
Vimines	

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 24

de Jimmy Båabåa à Gaëtan Pauchet - de Grégory Basin à Jean-Maurice Venturini - de Luc Berthoud à Pascal Mithieux - de Brigitte Bochaton à Sandra Ferrari - de Arthur Boix-Neveu à Danièle Goddard - de Claudine Bonilla à Isabelle Dunod - de Sophie Bourgade à Marie Bénévise - de Jean-Pierre Casazza à Philippe Vuillermet - de Corinne Charles à Alain Caraco - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Alexandre Gennaro à Philippe Gamen - de Valentin Hachet à Michel Dyen - de Sabrina Haerincq à Christelle Favetta-Sieyes - de Sylvie Koska à Benoit Perrotton - de Marine Mithieux à Franck Morat - de Raphaële Mouric à Jean-Benoît Cerino - de Marie Perrier à Eric Delhommeau - de Claire Plateaux à Micheline Myard-Dalmais - de Josette Rémy à Vincent Boulnois - de Sara Rotelli à Florence Bourgeois - de Walter Sartori à Philippe Cordier - de Alain Thieffinat à Hervé Ferroud-Plattet - de Céline Vernaz à Alain Gaget - de Corine Wolff à Jean-Pierre Fresso

• conseillers excusés : 14

Anne-Marie Barouti - Stéphane Bochet - Aloïs Chassot - Jean-Pierre Coendoz - Chantal Giorda - James Hallay - Max Joly - Laïla Karoui - Martine Lambert - Jean-Marc Léoutre - Luc Meunier - Alain Saurel - Bruno Stellian - Alexandra Turnar

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 04 juillet 2024

délibération n° 128-24 C

objet **RS - Fonds de concours en faveur des communes rurales - Attribution d'aide pour les travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment communal (mairie, bibliothèque, logements) à Ecole-en-Bauges**

Sandra Ferrari, vice-présidente chargée de la forêt, de l'agriculture et de la ruralité, rappelle la délibération n° 119-21 C du Conseil communautaire du 13 juillet 2021 relative à la création d'un fonds de concours en faveur des communes rurales.

La commune d'Ecole-en-Bauges s'est engagée dans un projet de rénovation énergétique d'un bâtiment communal abritant la mairie, la bibliothèque et 2 logements communaux. Les travaux consistent à réaliser la rénovation thermique de l'ensemble du bâtiment, qui doit permettre de réduire de façon significative les consommations d'énergie de plus de 40 % et favoriser le confort d'été. Ces travaux contribuent à l'amélioration énergétique du patrimoine de la commune.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant (au prorata des dépenses éligibles pour le fonds de concours communes rurales) :

Nature dépense / Organisme	Montants	%
Travaux / Maîtrise d'œuvre	746 094 €	100 %
TOTAL DEPENSES	746 094 € HT	100 %
Fonds de concours Grand Chambéry	50 000 €	6,7 %
SDES (Sequoia, fonds énergétique)	117 462 €	15,7 %
Etat (Fonds vert, DETR)	271 800 €	36,4 %
Département de la Savoie (FDEC)	142 730 €	19,1 %
Région	20 000 €	2,7 %
Commune d'Ecole-en-Bauges	144 102 €	19,4 %
TOTAL RECETTES	746 094 € HT	100 %

La commune d'Ecole-en-Bauges a sollicité Grand Chambéry afin de bénéficier du fonds de concours en faveur des communes rurales.

Le montant plafond maximal d'aide versée par Grand Chambéry sera de 50 000 € par commune, dans la limite du budget d'investissement 2024 d'un montant total de 168 000 € au maximum.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 119-21 C du 13 juillet 2021 relative à la création du fonds de concours en faveur des communes rurales,

Vu la délibération du Conseil municipal d'Ecole-en-Bauges du 17 mai 2024,

Vu l'avis de la commission forêt, agriculture et ruralité du lundi 24 juin 2024,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : accorde une aide maximale de 50 000 € à la commune de Ecole-en-Bauges au titre du fonds de concours en faveur des communes rurales pour des travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment communal (mairie, bibliothèque, logements). Cette aide pourra être adaptée au prorata des dépenses réalisées, dans la limite maximale définie ci-dessus, une fois les travaux réalisés et les subventions perçues,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer tout document à intervenir.

le président,
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TR', written over a horizontal line.



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **128-24 C**

Objet de l'acte :	RS - Fonds de concours en faveur des communes rurales - Attribution d'aide pour les travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment communal (mairie, bibliothèque, logements) à Ecole-en-Bauges
Classification Préfecture :	7 - Finances locales 8 - Fonds de concours 1 - Entre un EPCI à fiscalité propre et ses membres
Date de l'acte :	04 juillet 2024
Annexe(s) :	

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20240704-lmc1H31803H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H31803H1

Date de transmission en Préfecture :	05 juillet 2024
Date de réception en Préfecture :	05 juillet 2024
Date de publication sur le site internet:	vendredi 05 juillet 2024